



Communiqué de presse

Revalorisation des pensions : 0,1 % après 30 mois

Le chiffre vient d'être confirmé, les pensions sont revalorisées au 1^{er} octobre 2015 de 0,1 % alors qu'elles sont gelées depuis avril 2013. Bien sûr cette mesure correspond à l'inflation sur l'année 2015, bien sûr l'inflation 2014 fut très faible mais les études montrent que l'alignement des pensions sur l'évolution des prix ne suffit pas à simplement préserver le pouvoir d'achat des retraités régulièrement attaqué par diverses mesures fiscales (fin de la demi-part pour certains, fiscalisation de la majoration de 10 % pour d'autres, instauration de la CASA à 0,3 % et hausse de la TVA pour tous, la baisse de l'impôt sur le revenu pour certains ne compense pas la hausse importante des impôts locaux pour la plupart).

Cette mesure qui représente 1€ de plus par mois pour un retraité touchant une pension de 1000€ est bien loin d'une prise en compte des besoins réels et laisse entière la question des basses pensions.

Une fois de plus cette mesure de revalorisation des pensions est prise unilatéralement par le gouvernement sans aucune consultation des retraités au travers de leurs organisations.

La FGR-FP rappelle sa revendication d'une évolution des pensions prenant en compte l'évolution des salaires ainsi qu'un effort particulier en direction des basses pensions.

Paris, le 22 octobre 2015

Contact : FGRFP 20 rue Vignon 75009 PARIS

secretariat@fgrfp.org

☎ : 01 47 42 80 13